

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **4 (1885)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui ont été offerts aux membres des Comités et au Musée de la ville ; ils étaient tous en *argent fin*.

— Nous félicitons notre collègue *C. Richard* de ces deux belles productions qui lui font grand honneur et qui sont la preuve d'un rapide perfectionnement. Les mots *G. H. DUFOUR GÉNÉRAL* de la légende du *revers* nous paraissent en *trop petits caractères* ; ceci soit dit sans aucune forme de reproche à l'artiste qui, nous le savons fort bien, n'est pas toujours libre, dans ces occasions, de travailler d'après son goût.

A par cela, nos félicitations bien sincères à *M. C. Richard* ; ses deux médailles auront une place *réservee* dans toutes les collections. H.

Bibliographie.

Le médailleur Jean-Charles Hedlinger par Jean Amberg (1).

La vie et les œuvres du chevalier Jean-Charles d'Hedlinger, connues déjà par les publications de Mechel (2), de Fuessli (3) et par d'autres encore (4), viennent de faire l'objet d'une étude étendue et documentaire de *M. Jean Amberg*. L'intérêt que présente cette étude pour la numismatique suisse nous a engagé à en donner un extrait dans le *Bulletin*.

Les sources auxquelles *M. Amberg* a puisé consistent essentiellement dans la correspondance étendue et inédite d'Hedlinger avec son frère, correspondance qui est entre les mains de *M. le capitaine K. D. d'Hettlingen*, propriétaire du médaillier d'Hedlinger. *M. Amberg* a fait usage aussi des auteurs qui ont écrit sur le grand artiste schwytois (5), mais en se plaçant toujours à un point de vue critique, qui assure à son étude une réelle valeur.

(1) *Der Geschichtsfreund*, t. 37, p. 3, t. 39, p. 45.

(2) *Chrétien de Mechel, Œuvres du Chevalier Hedlinger*, etc. Bâle, 1776.

(3) *Kaspar Füessli und Johan Elias Haid, Des Ritters Joh. Karl. Hedlinger's Medaillen-Werke*, etc. Augsburg, 1781.

(4) *Numismatische Zeitung, Blätter für Münz, Wappen und Siegelkunde*, n. 18, 19 und 20 vom 39. Jahrgang 1872.

(5) *Loc. cit.*

Cette étude est divisée en trois parties. La première nous conduit jusqu'à l'établissement d'Hedlinger en Suède ; la seconde comprend son activité pendant son séjour dans le Nord ; la troisième ⁽¹⁾ est consacrée à l'œuvre d'Hedlinger de retour dans son pays.

EUG. DEMOLE.

I.

*Jeunesse d'Hedlinger. Années d'apprentissage et de voyage.
Etablissement en Suède.*

La famille de Hedlinger ou Hettlinger descend des de Hettlingen, de vieille noblesse, dont la résidence se trouvait à Hettlingen, village zuricois au nord de Winterthour. L'un de ses membres, Wernher, vint s'établir à Schwytz en 1575. Son petit-fils Jean Wernher y possédait trois maisons, qui furent détruites avec beaucoup d'autres de ce bourg, par l'incendie de 1642. Jean Wernher, marié trois fois, eut vingt enfants, dont l'un, Jean-Baptiste, montra du goût pour la peinture, visita Rome en vue des beaux-arts, puis revint dans sa patrie en 1685, où il épousa Anne-Elisabeth Betschart, d'Immenfeld. Il en eut quatre enfants, deux fils ⁽²⁾ et deux filles ; le troisième, Jean-Charles, qui fait l'objet de cette notice, naquit le 28 Mars 1691.

Les premières années de son enfance se passèrent à la maison paternelle, sous une influence chrétienne et artistique. En 1700, Jean-Baptiste de Hedlinger ayant accepté la direction des mines du Bollenz ⁽³⁾, toute la famille se transporta dans cette localité, où elle séjourna durant huit ans. Ce fut une époque importante dans la vie d'Hedlinger, qui fréquenta, comme il le rapporte lui-

⁽¹⁾ Cette troisième partie n'a pas encore paru.

⁽²⁾ Joseph-Antoine de Hedlinger, frère aîné de Jean-Charles, fut entrepreneur de monnaies. Il entra d'abord en apprentissage chez Guillaume Krauer, à Sion, en 1709 ou 1710 et suivit cet entrepreneur à Lucerne, vers la fin de 1710, pour aller de là à Paris, en 1715. L'année suivante, nous le trouvons de nouveau au service de Krauer, d'abord à Montbelliard, puis à Porrentruy, où il séjourna plus de quatre ans. Il se rendit ensuite à Vienne, chez l'orfèvre de la Cour, Sigg, où il resta six mois. Dans l'été de 1721, il fit un voyage à Rome, puis rentra à la Monnaie de Lucerne vers la fin de cette année et y séjourna jusqu'en 1725. Il fut alors appelé à Porrentruy, comme maître de Monnaie, jusqu'à ce que son canton d'origine lui eut confié la direction de sa Monnaie. Il mourut le 23 mars 1755.

⁽³⁾ En italien VALLE DI BLEGNO.

même, les écoles italiennes. L'étude des langues anciennes assura à sa culture une base solide et contribua à lui donner une grande indépendance dans l'invention, le choix et le jugement des sujets et des légendes. A côté de ces travaux classiques, Hedlinger s'adonnait au dessin avec persévérance ; il consacrait à cet art tous ses moments disponibles et parfois même une portion de ses nuits.

L'année 1708 ramena Hedlinger dans sa patrie et, en 1709, il suivit ses parents qui, pour des motifs que nous ignorons, fixèrent à cette époque leur domicile à Sion. C'est dans cette ville qu'il fit la connaissance de Guillaume Krauer, orfèvre, de Lucerne, amodiateur de la Monnaie épiscopale du Valais, au service duquel il entra le 10 Février 1710, comme apprenti graveur en médailles. Ce fut là qu'il fit ses premières armes, mais nous ne savons pas exactement si les coins de cette époque peuvent lui être attribués ⁽¹⁾.

A cette époque, Hedlinger ne paraît pas avoir été fixé sur le choix de sa profession ; il semblerait cependant que son désir fût de devenir maître de Monnaie et, soit qu'il voulût suivre encore les leçons de Krauer, soit qu'il fût lié avec lui pour un certain temps encore, il l'accompagna à Lucerne, vers la fin de 1710, et devint apprenti orfèvre. Les deux années qu'il consacra à manier le burin pour un autre but que la gravure des coins ne furent pas perdues pour lui ; son talent se forma, s'affermi et, au bout de ces deux ans, les travaux les plus difficiles lui furent confiés. Il perdit son père et sa mère dans le courant de l'année 1711.

Pendant l'année 1712, qui amena la guerre civile du Toggenburg, Hedlinger prit part avec bravoure aux combats de Bremgarten et de Villmergen, mais il reprit ensuite le burin que dès lors il ne quitta plus. Lié pour trois ans encore avec Guillaume Krauer par un traité d'apprentissage, il le seconda dans la direction de la Monnaie de Lucerne, que cet entrepreneur avait amodiée le 31 Mars 1713.

Ce fut Hedlinger qui grava tous les coins des monnaies lucernoises de cette époque, en s'occupant aussi des travaux qui incom-

⁽¹⁾ La pièce valaisanne de 20 kreuzers de 1710 est certainement mieux exécutée que les monnaies épiscopales des années précédentes ; il se pourrait qu'Hedlinger en ait gravé les coins.

bent à un maître de Monnaie. Il est également l'auteur de cette belle médaille décrite dans Haller ⁽¹⁾, dont les qualités témoignent de son talent à cette époque. Sans doute que cette œuvre n'est pas exempte de défauts, mais elle possède en partie les qualités du maître. Le corps des Nemrods en est vigoureusement modelé et leur posture toute naturelle ; la vue de Lucerne est comme environnée d'une vapeur légère qui témoigne d'une grande habileté de main. Malgré les éloges que ces travaux rapportaient au jeune homme, personne mieux que lui n'en connaissait les imperfections.

Un vif désir de voyager à l'étranger pour s'y perfectionner s'empare de lui à cette époque et, comme à la suite d'une querelle entre G. Krauer et le gouvernement lucernois, la Monnaie venait d'être fermée, il suivit Krauer à Montbéliard au Nouvel-An de 1716 et il remplit à la Monnaie de cette ville les mêmes fonctions qu'à celle de Lucerne. Il est probable qu'il travailla concurremment pour la Monnaie de l'Evêque de Bâle, dont le siège était à Porrentruy. Mais, quelque fût alors son activité, elle ne pouvait le satisfaire ; il sentait qu'il lui manquait un maître habile dont les directions l'auraient mené sûrement et promptement au but qu'il poursuivait.

Il y avait alors au service du duc de Lorraine un homme ayant la réputation d'être entendu dans l'art en général et spécialement dans la gravure, c'était Ferdinand de St. Urbain. Hedlinger résolut de se rapprocher de lui et il partit pour Nancy le 29 Juillet 1716. Les démarches qu'il fit pour entrer au service du maître furent d'abord infructueuses ; tout au moins paraît-il n'avoir été employé par St. Urbain que pour les opérations du monnayage et, comme sa situation n'était guère fortunée et qu'il ne recevait aucun traitement, force lui fut de se mettre à un travail plus rémunérateur. Il entra donc chez l'horloger ducal Boislandon, où il grava des boîtes de montres et autres objets ; dans ses moments de loisir il apprit l'escrime, la danse, l'orthographe française et le calcul. Il est probable qu'il resta en relations avec St. Urbain, sans que celui-ci toutefois reconnût et apprécia le talent

(1) G. E. von Haller, *Schweizerisches Münz und Medaillenkabinet*, 2 vol. 8°. Bern, 1780-1781, n° 1088.

du jeune Suisse. Mais un jour, St. Urbain vint surprendre Hedlinger alors qu'il travaillait à un modelage en cire et il fut si charmé de ce travail, qu'il offrit immédiatement au jeune homme « maison et service. » Pendant les deux mois que Hedlinger travailla chez son nouveau maître, il gagna complètement sa confiance, aussi reçut-il de lui l'offre de l'accompagner à Paris, où il devait faire diverses médailles pour le duc d'Orléans, et à Rome, où il désirait achever la série des effigies pontificales dont une vingtaine se trouvaient déjà terminées.

Hedlinger refusa et nous trouvons dans sa correspondance les motifs de ce refus. Il croyait s'être suffisamment approprié ce qu'il y avait d'important à apprendre à l'école de St. Urbain et, de plus, son intention était de s'exercer vigoureusement à Paris au dessin et à la ronde bosse d'après des modèles vivants et par conséquent de ne se laisser lier par aucun engagement antérieur. Hedlinger partit pour Paris le 7 Mai 1717 ; il fit tout d'abord la connaissance de de Lancre, graveur en cachet et professeur d'académie renommé. Celui-ci ne tarda pas à le présenter à de Launay, directeur de la Monnaie des Médailles royales, qui se l'attacha en vue de divers travaux, sans qu'il soit possible aujourd'hui de savoir quels furent les coins qu'Hedlinger grava alors, attendu que notre artiste ne signait pas toujours ses œuvres à cette époque. Le séjour d'un peu plus d'un an qu'il fit à Paris affermit encore son talent, soit grâce aux œuvres artistiques de tous genres qu'il put y étudier, soit à cause de ses relations avec les premiers artistes de l'époque ; mais, deux maladies vinrent successivement épuiser ses ressources et, bien que soutenu par son frère, il songeait déjà à quitter Paris et à passer en Angleterre, lorsque quelques jours avant son départ il reçut l'offre d'aller occuper la place de médailleur du roi de Suède, place laissée vacante par la mort de Karlsteen. Ce fut de Launay qui s'entremît dans cette négociation et recommanda Hedlinger au baron de Görg, ministre suédois. Hedlinger posa ses conditions ; il désirait un traitement annuel qui assurât son sort ; il voulait également donner une preuve de son talent avant que sa nomination devint définitive. Ces conditions furent acceptées et il partit en Juillet 1718 pour Stockholm, sans avoir pu prendre congé de son frère. Arrivé

le 25 Août 1718 dans la capitale de la Suède, il se mit à graver un coin dont le travail plut hautement au roi, si bien que, le 25 octobre 1718, Hedlinger écrivait à son frère : « Mes affaires sont maintenant en règle ; je suis médailleur du roi et graveur de la Monnaie, fonctions pour lesquelles on m'a accordé un traitement annuel de 750 thl. et le logement à la Monnaie. » Hedlinger recevait en outre une certaine somme pour chaque coin de médaille qu'il gravait.

Nous examinerons dans la seconde partie quelle fut son activité pendant son séjour à Stockholm.

Faux monnayage.

Plusieurs journaux signalent l'apparition de *fausses pièces de 20 centimes suisses*, au millésime de 1884. Le métal en est grossier et s'entame facilement au couteau. Les empreintes sont empâtées et manquent totalement de netteté.

Que diront ceux qui assuraient en 1879, lors de la première frappe des monnaies de nickel, que ce nouveau métal défiait toute concurrence ? ?

Messieurs les membres actifs sont prévenus que M. Jos. Nabholz, notre caissier, mettra sous peu en circulation les mandats de remboursement pour les cotisations de 1885 ; ils sont priés d'y faire honneur.

Le montant des abonnements pour les non-sociétaires sera également perçu par remboursement avec le second fascicule du BULLETIN.

LE COMITÉ.

On désire se procurer

les **Etrennes helvétiques et patriotiques** antérieures à 1804, comme celles de 1805, 1807 à 1810, 1811 à 1814, 1815 à 1819, 1821 à 1829. Les personnes qui pourraient disposer de l'un ou l'autre de ces volumes, sont priées d'adresser leurs offres au secrétaire de la Société suisse de Numismatique, M. Antonin Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg.